

La référence en matière d'expertise

En novembre dernier, la chambre départementale des experts agricoles et fonciers de Saône-et-Loire était réunie en assemblée générale. Retour.

Les experts fonciers de Saône-et-Loire ont tenu leur assemblée générale le 27 novembre sur la commune de Saint-Vincent-Bragny. Vingt-neuf experts titulaires et stagiaires ont assisté à la présentation de la partie statutaire de la chambre départementale par Xavier Couzon, président, et son équipe. Au programme, rapport moral, rapport d'activité et rapport financier, mais pas seulement.

Ainsi, l'assemblée a-t-elle été l'occasion de passer en revue la situation économique du secteur agricole de notre département. Toutes les filières de production, à l'exception

de la filière Bois, subissent une crise en raison d'une dégradation du prix de leur production. Les éleveurs allaitants et laitiers sont fortement pénalisés par la chute des cours. La production céréalière connaît pour la deuxième année une situation économique difficile en raison d'un marché mondial saturé. Le secteur viticole accuse une baisse de ses rendements en raison des conditions climatiques de l'année. Jean-Livier Cabocel, avocat, a éclairé les experts fonciers présents sur des questions juridiques concernant des aspects de droit rural, notamment en ce qui concerne les transmissions de

DPB (Droits à paiement de base).

L'après-midi était consacrée à un temps de formation et de débat sur l'amiante et sa présence dans les bâtiments, sujet de préoccupation majeure des experts fonciers lors de leurs interventions sur le terrain. Ainsi, Didier Chassang de la société Lamartine Construction dans l'Allier a-t-il abordé la problématique du traitement des toitures amiantées sur les bâtiments agricoles : état de la réglementation concernant le traitement des plaques amiantées, développement de l'impact sanitaire de l'amiante sur l'organisme, mais aussi la lourde question



Lors de la dernière assemblée générale de la chambre départementale des experts fonciers de Saône-et-Loire.

du coût du désamiantage...

Une journée riche en échanges qui a aussi été l'occasion de partager les expériences, mais aussi de présenter les nouveaux outils comme Ref-Expert, pour le partage des références entre experts.

VINCENT JOURDIER

En fonction de leurs compétences respectives, les différents experts agricoles et fonciers de la chambre départementale de Saône-et-Loire peuvent apporter leurs conseils, leur maîtrise sur des aspects de gestion, d'évaluation, de préjudices. *N'hésitez pas à les contacter par courriel à chambre71@experts-fonciers.com ou via leur site Internet : www.experts-fonciers.com*

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE **FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION**



ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr



Agent Régional : **GUINCHARD SARL**
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Agri71.fr